

H. RONGÈRE

Élections Législatives du 18 Novembre 1962

POUR LA DÉFENSE DES INTÉRÊTS ÉCONOMIQUES, SOCIAUX & RURAUX de la Circonscription Sedan-Vouziers

ÉLECTRICES, ÉLECTEURS,

Responsable d'entreprise, au contact permanent des problèmes concrets qu'il faut régler avec les hommes, les collectivités, habitué aux solutions pratiques, Conseiller Général depuis bientôt deux ans, je me suis rendu compte que l'élu actif lorsqu'il s'occupe personnellement des intérêts généraux ou particuliers de ceux qu'il représente, est à même de peser sur les décisions qui engageront l'avenir.

Oui, c'est dans cette perspective que je sollicite vos suffrages, pour la défense des intérêts généraux de la Circonscription de SEDAN-VOUZIERS et de ses habitants afin de compenser les retards qui se sont accumulés dans tous les domaines depuis des années.

POLITIQUE EXTÉRIEURE

Partisan de l'Europe, Economique et Politique, indispensable à l'exécution des accords qui ne sont pas appliqués faute d'une autorité supra-nationale chargée de les faire respecter.

L'Alliance Atlantique doit continuer à recevoir l'adhésion de la FRANCE, laquelle devra prendre en charge sur le Plan Européen des initiatives en matière de défense de nature à alléger nos charges et notamment celles inhérentes à la Force de Frappe.

POLITIQUE GÉNÉRALE

Poursuivre une politique réaliste d'expansion dans la stabilité financière par une amélioration du niveau de vie, combattre l'inflation.

S'abstenir par tous les moyens de revenir aux marathons gouvernementaux de la IVe République.

Persister dans la réforme administrative, donner aux représentants de la fonction publique la place qui leur revient dans la nation.

S'attacher à l'exécution réelle du Plan économique et social orienté vers le logement. Aux besoins scolaires (constructructions, plan de l'enseignement). Aux possibilités du plein emploi, par l'expansion économique.

Œuvrer pour l'épanouissement sportif et culturel de la jeunesse en vue de la préparer à ses tâches et à ses responsabilités.

La modernisation de l'agriculture. La suppression des abattements de zones. La parité économique et sociale du monde rural favorable aux commerçants, artisans, professions libérales

Attribuer des moyens d'existence aux personnes âgées.



Suppléant : R. GIRARDOT

NOTRE DÉPARTEMENT A DES DROITS A FAIRE VALOIR

Il est le 3me département par son rajeunissement, par son expansion démographique. - 6me département pour le paiement de l'impôt par tête d'habitant. - Le 12me pour l'importance des sinistres de la guerre 1939-1945.

MALGRÉ SES DROITS notre Département n'est classé **qu'au** 16[me] **rang** au point de vue de l'accroissement du revenu et de l'indice de l'augmentation du niveau de vie sur la totalité des 21 Régions Françaises. Il a déjà un retard de 1.500 logements environ sur le plan Régional prescrit, il n'a construit de 1945 à 1959 que 19 logements pour 1.000 habitants quand l'AUBE en construisait 25, la MARNE 26 et la HAUTE-MARNE 31, il n'a réalisé que 93 classes primaires de 1958 à 1961 tandis que l'AUBE en réalisait 331, la MARNE 266, la HAUTE-MARNE 202 ; Il n'a aménagé, à ce jour, aucune zone industrielle (sauf SEDAN-GLAIRE en projet)quand la MARNE en est à 224 hectares ; Il n'a investi industriellement que 5.000.000 N F, de 58 à 61, quand l'AUBE atteint le chiffre de 125.000.000 N F.

Aussi ne nous étonnons pas qu'entre 1954 et 1962, 7.502 personnes ont déserté le Département.

C'est pour cela qu'en sollicitant vos suffrages, ma principale mission sera d'agir avec le souci majeur de faire reprendre la place qui nous revient dans la Communauté Nationale.

De faire du Département, une véritable **tête de Pont dans le Marché Commun.** Pour cela, il faudra désenclaver le Département en aménageant ses voies de communication, fer, route et eau. Aménager la Meuse et y raccorder l'Aisne et le Canal des Ardennes dans le cadre de la liaison SEINE-RHIN.

Aménager les zones industrielles indispensables tant aux milieux Ruraux qu'Urbains.

Construire chaque année 3.000 logement pour faire face aux besoins recensés.

Edifier des Ecoles, des Collèges et Lycées d'Enseignement Primaire, Secondaire et Technique. Equiper les campagnes afin de donner aux ruraux des conditions de vie identiques à celles des Citadins. Supprimer les abattements de zones. Assurer la parité sociale et économique agricole (le Commerce, les Professions libérales et artisanales).

Apporter une solution aux problèmes posés par les personnes âgées

Faire que la CIRCONSCRIPTION DE SEDAN-VOUZIERS retrouve sa part d'investissements permettant le renouveau auquel nous espérons tous.

Aussi en votant pour

Henry RONGÈRE

Conseiller Général de SEDAN-SUD
Candidat indépendant d'Action Economique, Sociale et Rurale

vous voterez pour la primauté économique et sociale, pour un renouveau, dans votre intérêt et dans l'intérêt général de la Circonscription de Sedan-Vouziers.

Et vous voterez pour la V[e] République

Suppléant éventuel :

Robert GIRARDOT
Agriculteur à Vouziers
Président d'Honneur des Fermiers des Ardennes

Vu le Candidat : Henry RONGÈRE.

IMP. de BALAN-SEDAN - A. FAUCONNIER et C[ie]